

DÉCISION DE LA PRESIDENTE

CONVENTION D'INTERVENTION DE MME ELSA JOB-PIGEARD POUR UNE CONFÉRENCE À DESTINATION DES FAMILLES ET DES ASSISTANTES MATERNELLES

La Présidente de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du conseil communautaire n° 54-2026 en date du 14 avril 2026 portant délégation à la Présidente ;

CONSIDÉRANT la proposition formulée par « Entre Humains » représenté par Mme Elsa JOB-PIGEARD, portant sur l'organisation d'une conférence intitulée « écrans et tout petits : comment trouver l'équilibre ? » relative à la prévention de la surexposition des jeunes enfants aux écrans, à destination des familles et des assistantes maternelles du territoire ;

CONSIDÉRANT que la Communauté de Communes Pont-Audemer, Val de Risle s'est engagée, dans le cadre de son schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant, annexé à la convention Territoriale Globale, à soutenir la qualité des modes d'accueil individuel et collectif du territoire, ainsi qu'à accompagner la professionnalisation des assistantes maternelles et de leur proposer des ateliers, réunions thématiques et temps d'échanges dédiés. Ces actions répondent également à l'enjeu, identifié dans le diagnostic du schéma, de soutenir et fidéliser une population d'assistantes maternelles en érosion sur le territoire, en prévenant l'inépuisement professionnel et en valorisant les conditions d'exercices de ce métier ;

CONSIDÉRANT que l'action 4 du même plan vise par ailleurs à informer et accompagner les parents d'enfants de moins de trois ans ainsi que les futurs parents ; à développer les relations interprofessionnelles entre acteurs de la Petite Enfance et de la Parentalité ; et à mieux comprendre les compétences parentales afin de mieux les soutenir. La présente action, ouverte à la fois aux assistantes maternelles et aux parents, s'inscrit dans cette dynamique de soutien à la parentalité et de rapprochement entre professionnelles de l'accueil individuel et familles du territoire ;

CONSIDÉRANT que l'une des missions des Relais Petite Enfance inscrite au Référentiel National des Relais Petite Enfance est d'accompagner la professionnalisation et d'apporter aux professionnelles de l'accueil un soutien dans leurs pratiques quotidiennes, en leur donnant la possibilité d'échanger entre pairs et de rompre l'isolement qu'elles peuvent ressentir. A cet effet, les RPE organisent des journées d'échanges et de rencontres, et constituent un lieu d'écoute et d'accompagnement ;

La Présidente décide de signer la convention de partenariat d'intervention avec « Entre Humains », représenté par Mme Elsa JOB-PIGEARD, domiciliée 28, rue Flavigny, 27700 LES ANDELYS, à propos de l'animation d'une conférence intitulée « écrans et tout petits, comment trouver l'équilibre ? », à destination des familles et assistantes maternelles du territoire. Cette conférence se tiendra le jeudi 15 octobre 2026 de 19h00 à 21h00 dans la salle des fêtes d'Appeville-Annebault. La prestation de l'animation est réalisée pour un coût total de 900 €TTC,

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le 05/10/2026

ID : 027-200065787-20260908-DEC_0187_2026-AU



Fait à Pont-Audemer, le 8 septembre 2026

Pour la Présidente et par délégation, la 6ème Vice-Présidente en charge des ressources humaines, de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse (accueil de loisirs)

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvie Montier'.

Sylvie MONTIER

